

ASSOCIATION SPORTIVE LOISIRS VALRASSIENNE
Siège social : 7, rue de Bacchus 34350 VENDRES

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE
du 16 Décembre 2023

Les membres ASLV se sont réunis le samedi 16 décembre de l'an deux mille vingt trois, à l'Espace Associatif Guy Combes de VALRAS-Plage.
Le quorum étant atteint avec 109 voix exprimées (89 personnes présentes et 20 pouvoirs reçus) le Président, Alain BRUNEL ouvre la séance à 18 heures 30 et remercie les personnes présentes à cette assemblée.

Ordre du jour :

- **Mot du Président, ouverture de l'Assemblée Générale**
- **Présentation du rapport moral et bilan des activités 2023**
- **Présentation du rapport financier**
- **Election du bureau**
- **Modification des statuts – nouveau siège social**
- **Appel à candidatures**
- **Cotisations et covoiturage, Charte du randonneur.**
- **Projets pour 2024**
- **Questions diverses**
- **Attribution du Bâton d'Or**
- **Conclusion et clôture de l'Assemblée Générale.**

1. Rapport moral et activités 2023

- ❖ Au 30 novembre, nous comptons 150 adhérents dont 32 nouveaux contre 140 en 2022, mais malgré l'arrivée de jeunes retraités, la moyenne d'âge est stable, autour de 72 ans.
- ❖ Rappelons que l'ASLV organise deux sorties par semaine, et se fixe également des projets de loisirs tels que des séjours et sorties en bus. D'autres moments de grande convivialité sont mis au programme afin de réunir le plus grand nombre tels que les journées rencontre.
- ❖ L'activité randonnée a repris le mardi 03 janvier 2023. Nous avons effectué 89 sorties totalisant 2150 participants (24 par sortie) et parcouru 978 kms de chemins (12 kms en moyenne) sans oublier 6364 kms réalisés en co-voiturage (71 kms AR en moyenne)
- ❖ Notons également le succès du nouveau site web valrasrandosloisirs.com avec plus de 2600 visites depuis le début de l'année. Vous y trouverez toutes les informations utiles à la vie de l'association tel que les statuts, l'organigramme, les programmes mensuels, les photos, des événements culturels et même des recettes originales, sans oublier l'incontournable Gazette de notre Cher Président.

2. Bilan des activités 2023 dans l'ordre chronologique :

- Reprise des randonnées le mardi 3 janvier
- Dégustation de la Galette des rois le vendredi 6 janvier
- Séjour raquettes à Montlouis du 27 au 30 janvier
- Dégustation des crêpes après la marche à Portiragnes le vendredi 3 février
- Journée « grillades » à Cessenon s/Orb le mardi 21 mars
- Sortie en bus à Collioure le mardi 4 avril
- Journée rencontre à Rosis le mardi 16 mai
- Repas fin de saison à Béziers-Plage le mardi 20 juin
- Reprise des randonnées le mardi 5 septembre
- Journée des associations le samedi 2 septembre
- Sortie en bus à la Cité des pierres (Millau) le vendredi 15 septembre
- Séjour à SAINTE MAXIME du 23 au 30 septembre (43 participants)
- Octobre Rose : marche organisée par ASLV le samedi 07 octobre (60 participants)
- Dégustation du "vin nouveau" au Port du Chichoulet le vendredi 17 novembre après la marche
- Marche pour le Téléthon le dimanche 10 décembre (61 participants)
- Assemblée Générale ASLV ce jour

Après vote, le rapport moral des activités 2023 est adopté à l'unanimité.

3. Présentation du rapport financier 2023 :

BILAN FINANCIER 2022-2023 vérifié par Commissaire aux Comptes le 07/12/2023

<u>DEPENSES</u>		<u>RECETTES</u>	
REPORT DU RESULTAT 2022			7.415,95
REPAS	12.519,55	PARTICIPATIONS REPAS	12.503,00
VOYAGES + AUTOCARISTES	27.499,87	PARTICIPATIONS VOYAGES	26.278,60
ACHAT POLAIRES/T-SHIRTS	737,80	VENTES POLAIRES	430,00
PETITES FOURNITURES	147,11	COTISATIONS ASLV	3.950,00
RETRAIT BANQUE	260,00	SUBVENTION VALRAS PLAGE	1.200,00
COTISATION ASSURANCE	678,04	SUBVENTION DEPARTEMENT 34	400,00
ABONNEMENT SITE WEB	129,00		
FRAIS BANCAIRES	126,60		
FRAIS DE RECEPTION-CADEAU	35,00		
REMBOURSEMENTS ADHERENTS	96,00		
PREVISION DEPENSES AG 2023	5.000,00		
TOTAL DEPENSES	47.228,37	TOTAL RECETTES	52.177,55

RESULTAT DE L'EXERCICE : 52.177,55 – 47.228,37 = 4.949,18

Le point financier est présenté par Isabelle SAINT-JEVIN, trésorière de l'association. Elle donne lecture de son rapport sur les comptes de l'exercice clos le 30/11/2023 ; ceux-ci ont été scrupuleusement vérifiés par la commissaire aux comptes désignée en 2022 : Sonia RAMON.

Adoption du rapport financier : après vote, le rapport financier 2023 est adopté à l'unanimité.

Commissaire aux comptes en 2024 : Sonla RAMON

4. Election du Bureau 2023/2024 :

Membres démissionnaires :

- ✓ Jean-Luc LUNEL a démissionné de son poste de Responsable Loisirs.

Candidats pour le Bureau 2023/2024 :

- ✓ Alain BRUNEL rééligible
- ✓ Laurette GRAND rééligible
- ✓ Denis MANGENOT rééligible
- ✓ Isabelle SAINT-JEVIN rééligible

Après vote, le bureau ASLV 2024 proposé ci-dessus est élu à l'unanimité.

Début janvier 2024, ce nouveau bureau se réunira et les fonctions de Président, Secrétaire et Trésorier de l'association seront attribués.

Le bureau ASLV se réunit 1 fois par mois, et quelque fois plus si nécessaire. Le bureau assiste à toutes les commissions de randonnées qui réunissent les animateurs de randonnées tous les deux mois.

5. Modification des statuts – nouveau siège social :

A compter du 1^{er} janvier 2024, le siège social de l'Aslv se situera au :

4, rue du Chalut 34350 Valras-Plage.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

6. Appel à candidatures :

Aucune nouvelle candidature n'est enregistrée.

7. Cotisations et barème de co-voiturage :

Le tarif des adhésions reste inchangé en 2023/2024, à savoir : 25€ pour une personne seule, 50€ pour un couple. Possibilité d'effectuer deux sorties gratuites avant de s'engager.

A l'inscription, chaque nouvel adhérent reçoit un tee-shirt aux couleurs du Club ainsi qu'une casquette. Pour une bonne organisation, le renouvellement de l'adhésion ainsi que le paiement de la cotisation doivent se faire de septembre à fin octobre. Le forfait pour le co-voiturage est maintenu à 7€ le mardi et 6€ le vendredi lorsque les distances aller-retour sont supérieures à 50 kms.

Concernant les trajets plus courts, donc inférieurs à 50 kms AR, nous proposons que le prix du co-voiturage soit réduit de moitié, ce qui nous paraît plus équitable. Concrètement nous ferons apparaître ces informations dans les programmes de randonnées.

Après vote, la proposition est adoptée à l'unanimité.

8. Projets pour 2024

- Reprise des randonnées le vendredi 5 janvier
- Dégustation galette des rois après la marche le vendredi 5 janvier
- Dégustation des crêpes après la marche le vendredi 2 février
- Journée Grillades à Cessenon s/Orb le mardi 19 mars
- Sortie en bus à AIGUES MORTES le mardi 23 avril
- Journée rencontre le mardi 14 mai (lieu à définir)
- Repas de fin de période avant l'été le mardi 18 juin
- Reprise des randonnées le mardi 3 septembre
- Journée des Associations le samedi 7 septembre
- Séjour en Espagne du 16 au 21 septembre

- Octobre rose - marche organisée par ASLV
- Dégustation du vin nouveau le vendredi 15 novembre après la marche
- Marche pour le TELETHON le dimanche 8 décembre
- Assemblée Générale le samedi 14 décembre

9. Questions Diverses :

NEANT

10. Attribution du Bâton d'Or :

Nous renouons avec notre « ancestrale tradition » et avons décidé de récompenser deux de nos valeureux Guides de randonnées :

- Louis BORG
- Alain BORIES

11. Conclusion et clôture de l'Assemblée Générale :

Alain BRUNEL remercie les membres du bureau, les animateurs de randonnée, toutes les adhérentes et adhérents ASLV ainsi que la municipalité de Valras-Plage pour l'intérêt qu'elle a toujours su porter à notre association.

Rappel : reprise des activités le vendredi 05 janvier 2024. La séance est levée à 19 h 30.

Le Président: Alain BRUNEL



Le Secrétaire: Denis MANGENOT

